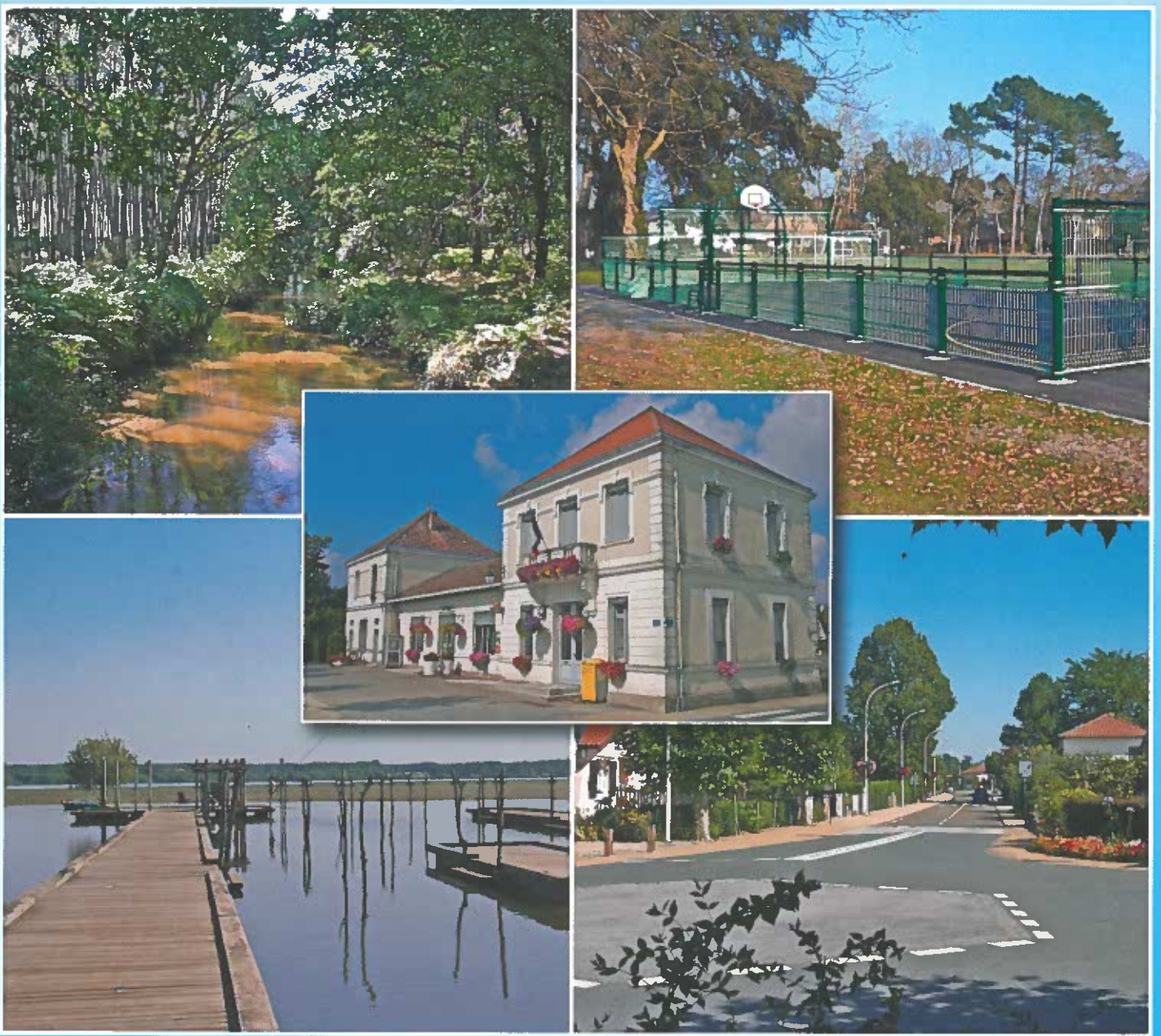


LOUS MITIEYS D'AZUR





Le Mot du Maire

Depuis quelques mois, notre Commune a la chance de célébrer les centenaires de Alice Nougaro (16 août 2011), Yvonne Dussaubat (6 juin 2012) et prochainement Charlotte Courtiau (5 août 2012).

Elles ont vu défiler cent années de leur vie qui ont accompagné les progrès techniques qui ont bouleversé leur vie de tous les jours. Mais tous ces événements n'ont en rien modifié leur caractère aujourd'hui assagi ou altéré leur bonne humeur.

Ces manifestations empreintes de joie et de bonheur nous font oublier, quelques instants les difficultés de la vie quotidienne : crise financière qui n'en finit pas, problèmes d'emploi récurrents ou demandes de logements difficiles à obtenir.

Les élections présidentielles et législatives qui se sont déroulées ces dernières semaines ont permis aux Azuriens et à tous les français d'exprimer leurs souhaits pour tenter de dissiper leurs craintes.

Nous souhaitons qu'un vent contraire se lève enfin pour espérer des jours meilleurs.

Pour les projets de la Commune tout est moins facile : moins de subventions, des prêts octroyés par les banques difficiles à obtenir, des ressources nouvelles à trouver. Les prochaines années les investissements seront réfléchis.

Aujourd'hui, nous engageons des travaux pour améliorer le travail des associations (Chasse, Comité Fêtes, Archers) et accueillir les camping-cars sur une aire située proche du lac.

Les études pour lancer le chantier de la médiathèque vont être lancées, ce qui entraînera une restructuration des salles de la Mairie.

Le grand bouleversement sera dans les prochaines semaines la réalisation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme qui préparera l'avenir d'Azur pour les prochaines années.

La saison estivale est là et espérons que les touristes seront nombreux encore cette année à venir chercher le calme et le repos chez nous. D'autre part, sauf quelques semaines, l'accès à la piscine du Camping Azu'Rivage est toujours autorisé et une navette gratuite est à votre disposition pour aller bronzer sur la plage de Messanges en juillet et août.

Et puis les manifestations festives vont accompagner l'été, en espérant que la bêtise, présente au mois de mai, ne s'invitera pas pour gâcher le bonheur que les Azuriens et leurs amis se partageront durant ces moments privilégiés.

Je remercie et je félicite tous les Azuriens qui se dévouent pour que notre village soit plus beau et accueillant et pour partager avec tous, Azuriens et vacanciers cette valeur inestimable.

Bonnes vacances à tous et bon été à Azur.

Michel LAUSSU

Au fil des dossiers

Les bâtiments publics



Le remplacement des volets ou leur remise en état sur les bâtiments et logements Rue Jules Ferry, sont maintenant terminés.

Les travaux d'extension du hangar communal sont commencés. Les associations (Comité des fêtes, les Archers d'Azur) bénéficieront de nouveaux locaux de rangement de matériels adaptés à leurs besoins. Cette opération terminée, permettra à l'ACCA de s'agrandir et d'aménager son local.

Lotissements

Les études relatives à la réalisation du lotissement communal « Le Gnoy » ont abouti à la constitution du dossier « permis de lotir ». Celui-ci est en cours d'instruction par les services compétents de l'Etat.

Voirie communale - piste cyclable



Dans le cadre du schéma directeur des voies vertes sur le territoire de MACS, la réalisation de la boucle Nord (Messanges - Azur - Soustons) est une priorité. Si toutes les parties concernées se mettent d'accord, le projet devrait voir le jour courant deuxième semestre 2012.

C'est le souhait que nous formulons pour que notre commune soit reliée à la côte à travers un environnement naturel.

Les 2 parties de la chaussée de la Route de Moliets vont être bitumées. Le Conseil Général va réaliser ces travaux fin juin. Cela concerne les tronçons salle - cimetière et 2^{ème} plateau surélevé - intersection Moliets et Léon.

Urbanisme

L'appel d'offre lancé pour la sélection d'un cabinet d'études en charge de la révision du PLU, a permis de recevoir cinq offres. Après analyse technique par les services compétents, le cabinet « Métaphore » de Bordeaux est retenu.

Une enquête publique a été organisée sur la commune (du 21 mai au 5 juin 2012) pour reprendre dans le domaine communal, les voies, les réseaux et les espaces des lotissements : « Tahurat », « les Jardins d'Azur » et « le Grand Aerial ». Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable pour ces transactions.

La Forêt



Les parcelles du Pesquité et de Peyroux ainsi que celles vers la zone artisanale ont été nettoyées.

Cette année, nous avons continué de faire croquer les souches au sud de la route de Magescq et du côté du Cout en prévision de futures plantations. Comme nous n'avons aucune aide financière, nous avons budgété les dépenses à 10.000€.

La parcelle de Malakoff est en cours de plantation.

Nous avons marqué des coupes de première éclaircie et une coupe rase.

Lors de la vente de bois aux enchères du 1^{er} juin dernier, les Ets SERVARY ont acheté le lot de coupe rase, Bordeaux Aquitaine Bois, le 2^{ème} lot d'éclaircie et le 3^{ème} lot d'éclaircie a été acheté par la Société SMURFIT. Les prix d'achat sont revenus au niveau d'avant tempête.

Nous avons eu un audit de la certification forestière PEFC à laquelle nous adhérons. Afin de respecter le cahier des charges, nous élaborons un Plan Simple de Gestion.

CCAS

Rappel : pour tout dossier APA, téléalarme, portage des repas à domicile et autres services, le secrétariat de Mairie est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

SIEAM

La bache d'eau, nécessaire pour éviter le manque d'eau au plus fort de la saison touristique est construite et sera opérationnelle dès cet été. L'investissement s'élève à 1.200.000 €

Le décret N° 2008-652 du 2 juillet 2008 impose à tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique de déclarer cet ouvrage ou son projet en Mairie.

Cette déclaration présente un double enjeu : elle participe à la connaissance et à la préservation de la ressource en eau souterraine, dont l'importance ne peut être remise en cause dans le contexte de situations récurrentes de sécheresse, et à la protection du réseau public de distribution d'eau potable vis-à-vis des risques de contamination.

Ce même code prévoit la possibilité d'accéder aux propriétés privées pour procéder aux contrôles de l'ouvrage de prélèvement et des réseaux intérieurs de distribution d'eau.

Vous trouverez le formulaire en Mairie qui une fois complété par vos soins, devra être redéposé au même endroit.

Camping Azu'Rivage



Petit rappel concernant l'accès à la piscine du Camping Azu'Rivage :

Les Azuriens qui souhaitent se baigner doivent obligatoirement passer par la réception afin de récupérer un bracelet qui leur sera remis contre un justificatif de domicile et une caution de 5€/famille restituée à la sortie.

Les enfants doivent être accompagnés d'au moins un parent ou un représentant légal.

Le règlement devra être respecté : pas de chaussure, pas de short de bain, ne pas manger sur la plage...)

Les Azuriens ont accès à la piscine les mercredis, samedis et dimanches de 14h00 à 18h00 jusqu'au 30 juin ainsi que du 1^{er} au 15 septembre.

Du 1^{er} au 20 juillet inclus et du 20 au 31 août, la piscine est accessible tous les jours de 10h00 à 20h00.

Association DFCI

L'assemblée générale de la DFCI s'est tenue le 14 avril 2012 dans la salle de la Mairie d'Azur. Beaucoup de travaux ont été engagés ces dernières années et aujourd'hui un dossier de renouvellement des panneaux indicateurs des pistes forestières a été présenté à l'Union Landaise.

Les cotisations demandées aux adhérents ne permettent pas de s'engager sur des projets importants quand les subventions diminuent.

Monsieur Merle a rejoint le bureau directeur.

Aire de Camping-cars

Les parkings du lac ont vu leur accès réduit et réservé aux voitures.

Le Conseil Municipal conscient que la Commune présente un attrait touristique a tenu à réserver un espace aux adhérents des camping-cars de plus en plus nombreux. Le dossier de demande d'aménagement est en cours d'instruction.

L'espace situé proche du lac (sur l'ancien terrain de BMX), va être équipé prochainement pour recevoir les touristes adeptes de ce tourisme.

La gestion de cet ensemble est assurée par « Camping-car Park » qui possède plusieurs parkings de ce type en France.

La participation financière de la commune est à hauteur de 50% des investissements. La recette annuelle reversée par les gérants du site est également de l'ordre de 50% du produit collecté.

Bibliothèque



Rencontre avec l'auteur Marin Ledun

En amont du salon du Polar de Vieux-Boucau, la bibliothèque a organisé une rencontre avec l'auteur Marin Ledun, le mercredi 25 avril au Last. Une quarantaine de personnes ont pu faire la connaissance de cet auteur soustonnais qui écrit principalement du roman noir. Pour poursuivre cette rencontre, dans un cadre encore plus intimiste, un repas était proposé.

Ateliers scientifiques

Toujours dans le cadre du salon du Polar, des ateliers scientifiques animés par Laurence Bolling de la Compagnie des Sciences de Soustons, se sont déroulés le samedi 26 mai. Cinq enfants, âgés de 7 à 10 ans, ont ainsi pu jouer les experts. Pour résoudre une enquête, ils ont dû, entre autres : analyser une fibre au microscope, comparer l'ADN de suspects, décoder un message, étudier des empreintes de pas...

Animation gourmandise

Comme chaque année, la bibliothèque a organisé une animation pour les enfants et les parents d'Azur. Cette année, le thème choisi était celui de la gourmandise.

Ainsi, le samedi 02 juin, une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont pu :

- élaborer des recettes
- faire des jeux
- écouter des histoires

Dans une très bonne ambiance, l'après-midi s'est achevé par une dégustation.

Je tiens à remercier, tout particulièrement les bénévoles : Annette, Christelle, Ghislaine, Sonia ainsi que Pierrot et Matthieu pour leur implication.

SITCOM

Le projet de la nouvelle usine de Bénesse Marenne est en cours et devrait aboutir en 2015. Le site de Messanges ne sera plus utilisé pour incinérer les ordures ménagères.

La Commune d'Azur a installé avec les services du SITCOM un point tri, Rue des Libellules. Un autre site sera proposé dans le prochain lotissement du Gnoy. Le territoire est ainsi mieux desservi et les différents sites peuvent accueillir tous les Azuriens soucieux de recycler leurs déchets. Il existe des points tris Route du Lac, Rue des Libellules, Hangar de la Dèche, Parking Azu'Rivage.

Trier c'est minimiser le coût final de la collecte et de l'incinération de nos déchets.

Rappel sur les horaires de la déchetterie de Messanges, du lundi au samedi matin :

- Horaire d'été : de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 18h30
- Horaire d'hiver : de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 18h00

SIVU pédagogique



Cette année scolaire se termine. La prochaine rentrée de septembre va être prolifique pour le regroupement des communes Messanges, Moliets et Azur.

Plus de 249 élèves vont se disperser dans les 10 classes qui leur seront proposées (3 à Moliets, 3 à Azur et 4 à Messanges). En effet, une classe supplémentaire va être ouverte à Messanges. 2 nouvelles enseignantes arriveront à Messanges à la rentrée : Mme Laisney et Mme Lauret.

D'autre part, un préau sera construit à Azur où le fronton sera détruit. Désormais 74 élèves vont fréquenter l'école primaire d'Azur. L'école de Moliets comptera 78 enfants et celle de Messanges 97.

Bonnes vacances à tous, en attendant une excellente rentrée.

Centre de loisirs



Avant toutes nouvelles inscriptions au Centre de Loisirs, vous devez impérativement passer par la Mairie de votre domicile afin de retirer un dossier d'inscription.

Les ressources financières

Comptes administratifs 2011

Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	1 003 909,27 €	105.500,21 €
Dépenses :	503 518,62 €	180.683,59 €
Excédent :	500 390,65 €	Déficit : 75 183,38 €
<u>Résultat positif : 338.535,60 € compte tenu des restes à réaliser</u>		

Forêt :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	50 749,64 €	5 453,21 €
Dépenses :	6 150,96 €	11 146,36 €
Excédent :	44 598,68 €	Déficit : 5 693,15 €
<u>Résultat positif : 38 905,53 €</u>		

Budget primitif 2012

Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	838 565 €	484 840 €
Dépenses :	838 565 €	484 840 € avec restes à réaliser

Forêt :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	52 885 €	11 639 €
Dépenses :	52 885 €	11 639 €

Impôts locaux

Les taux d'imposition sont identiques à l'année 2011 :

- Taxe d'habitation : 7,89 %
- Taxe foncière sur le bâti : 9,00 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 33,66 %

Informations diverses

Conseil pratique

Nous invitons les nouveaux arrivants sur la Commune à se présenter en Mairie afin de se faire connaître et nous leur proposons de se connecter sur le site Internet de la commune

www.mairie-azur.fr

pour connaître les formalités à effectuer suite à un déménagement ou tout simplement pour découvrir leur nouveau village.

Fleurir Azur

La Commission « Fleurir Azur » effectuera sa tournée à travers la Commune courant juillet pour visiter les habitations et jardins fleuris.

Nous souhaitons, cette année encore, que beaucoup continuent l'effort entrepris depuis quelques années afin qu'Azur garde une image de village propre, coquet et authentique.

Les meilleures compositions seront récompensées lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu courant octobre.

Cérémonie du 8 mai

De nombreux Azuriens étaient présents à la cérémonie commémorative ce 8 mai 2012, parmi lesquels une vingtaine d'enfants qui ont déposé un bouquet de fleurs sur le monument aux morts.

Après avoir respecté une minute de silence, Monsieur le Maire déposait à son tour une gerbe. Un premier message est lu par Mademoiselle Laétitia Roux. Ensuite le message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants est lu par Monsieur le Maire.

Après l'écoute de la Marseillaise, les enfants s'engageaient à la chanter la prochaine fois. Un vin d'honneur, offert par la municipalité, clôturait cette manifestation.

Projet de champ photovoltaïque

Une ferme photovoltaïque est à l'étude pour voir le jour dans la forêt communale d'Azur. Une trentaine d'hectares seraient nécessaires pour mener à bien le projet.

Une étude environnementale est en cours pour consolider le dossier ainsi qu'une révision partielle du PLU pour mettre en conformité les parcelles concernées.

Dans 6 mois environ, si toutes les conditions sont remplies, le permis de construire pourra être déposé.

Diplômes



Félicitations à :

- Charlotte Martiny, Chloé Lacaze pour leur BAC
- Marion Bernard, Amaury Brutails pour leur Brevet des Collèges
- Elsa Lartigau pour sa Maîtrise

Les jeunes qui vont obtenir un diplôme au début du mois de juillet sont invités à se faire connaître au secrétariat de la Mairie munis d'une pièce justifiant l'obtention du diplôme ainsi qu'un RIB.

Fête des Mères



Elle a eu lieu cette année le 2 juin. Monsieur le Maire et son Conseil ont accueilli les mamans de l'année qui ont présenté leur bébé. Celles-ci se sont vues offrir une composition fleurie. Un grand regret cependant, l'absence de 4 mamans qui n'ont pas répondu à l'invitation à cette petite fête.

Félicitations aux mamans et bienvenue aux bébés :

- Sabrina Saumade de Paoli, maman de Mathis Kostrzewa
- Priscille Muller, maman de Maïeul Masutier
- Nelly Daugreilh, maman de Myles Ferry
- Angélique Vallois, maman de Tilian Nézonnet
- Sarah Lartigau, maman de Tessa Danto
- Sabrina Le Berre, maman de Maélys Delacour
- Mlle Durey, maman de Raphaël Verdoux-Durey

Une rose a été traditionnellement offerte à chaque maman d'Azur présente. La cérémonie s'est poursuivie autour d'un cocktail dinatoire dans une ambiance familiale.

Antenne Orange

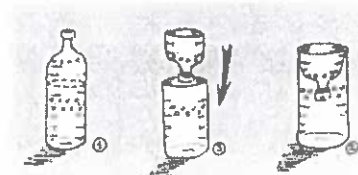
L'antenne « Orange » installée sur la zone artisanale « Lou Yémé » est en fonction depuis quelques semaines.

L'antenne provisoire (qui dure depuis bientôt 4 ans) va être déposée dans les prochains jours.

La Société Bouygues a fait une démarche pour installer une autre antenne (même endroit)

Frelons asiatiques

À partir de février-mars (selon la météo), les reines fondatrices sortent d'hibernation pour fonder de nouveaux nids. C'est le moment de les piéger pour éviter qu'elles ne créent de nouvelles colonies. Les pièges doivent être retirés au printemps (fin avril), pour ne pas détruire les autres espèces.

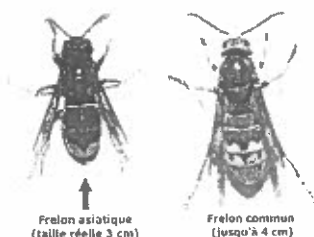


Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par 2 agrafes) pour faire entonnoir. Au fond de cette bouteille, versez :

- Un verre de bière brune de préférence
- Un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- Un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2m ou sur un balcon. Plus on met de pièges, plus on augmente les chances de capture.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

À cette action doivent être associées la mise en place d'un réseau de signalement et de surveillance, ainsi qu'une action de destruction systématique des nids localisés.

La localisation des nids demeure la phase la plus difficile à réaliser, dans la mesure où le maximum de destructions doit être effectué avant la deuxième quinzaine du mois de juillet, début de la période de production des fondatrices. Au delà et jusqu'en octobre, la destruction s'impose toujours, mais perd de son efficacité.

La destruction n'est pas une action simple et la plus grande prudence est nécessaire.

Seules des personnes habilitées et correctement équipées doivent agir sur ce terrain. Si ce frelon est, lorsqu'il est isolé, très pacifique, l'approche volontaire ou involontaire du nid peut induire une attaque collective qui présente un réel danger pour la personne exposée.

Dans notre secteur, vous pouvez contacter :

- Mr Riffault de Hinx au 05.58.74.34.82
- Mr Bussy de Seignosse au 05 58 72 89.97
- Mr Sérulaz de Saubion au 06 52 63 59 80

Centenaire Yvonne Dussaubat

Le mercredi 6 juin 2012, Yvonne Dussaubat a fêté ses 100 ans. Née le 6 juin 1912 à Tosse, mariée à G. Dussaubat, receveur, facteur, elle vient s'installer à la Poste d'Azur en 1945 où elle seconde son mari.

Mère de 2 enfants, Suzanne et Henri, grand-mère et arrière grand-mère, elle est restée fidèle au village d'Azur et aujourd'hui bon pied, bon œil elle affronte un nouveau siècle.

Nous lui souhaitons une longue route de bonheur.

L'an passé, le 11 août 2011, c'est Alice Nougaro née à Azur qui fêtait ses 100 ans. Le 5 août 2012 prochain, ce sera au tour de Charlotte Courtiau de franchir le cap.

Azur serait-il le village où l'on vit mieux qu'ailleurs ? C'est ce que ces 3 jeunes centenaires semblent nous indiquer.

Vivre en harmonie avec ses voisins ...

De nombreux Azuriens organisent la journée « le repas des voisins ». Excellente occasion pour mieux se connaître et s'apprécier, pour éviter les sempiternelles querelles qui n'apportent rien. Une idée à amplifier... !

Voici également quelques règles à respecter pour éviter de créer des nuisances :

- Les travaux de bricolage et de jardinage nécessitent des appareils à moteur qui ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 - o Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
 - o Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
 - o Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00
- Veillez à ne pas être l'auteur ou le complice de bruits, tapage ou attroupements injurieux et nocturnes troublant la tranquillité des habitants.

Balades Azur

Elles continuent cette année dans la lignée de l'été dernier et vous permettront de connaître Azur « autrement ».

Notez les rendez-vous : le jeudi à 9h00 à partir du 12 juillet, rassemblement devant la Salle François Mitterrand.

Le meilleur accueil vous sera réservé.

Le 15 juin, le Conseil Général organisait la 4^{ème} balade à Azur dans le cadre de la 18^{ème} traversée des Landes. Près de 300 personnes ont découvert et apprécié cette balade à travers notre commune.

Une raison supplémentaire pour venir se dégourdir les jambes le jeudi !

Elections 2012

Elections présidentielles :

1^{er} tour :

Inscrits :	531	Eva Joly :	16
Votants :	481	Marine Le Pen :	55
Abstentions :	50	Nicolas Sarkozy :	110
Blancs ou nuls :	13	JL Mélenchon :	59
Exprimés :	468	Philippe Poutou :	9
		Nathalie Arthaud :	1
		Jacques Cheminade :	1
		François Bayrou :	53
		N. Dupont-Aignan :	11
		François Hollande :	153

2^{ème} tour :

Inscrits :	531	François Hollande :	257	57,24%
Votants :	477	Nicolas Sarkozy :	192	42,76%
Abstentions :	54			
Blancs ou nuls :	28			
Exprimés :	449			

Monsieur Hollande est le nouveau Président de la République Française depuis le 14 mai 2012.

La participation des Azuriens était de 90,58 % au 1^{er} tour et 89.83 % au 2nd tour.

Elections législatives :

1^{er} tour :

Inscrits :	531	Julien Dubois	94
Votants :	374	Jean-Pierre Dufau	188
Abstentions :	119	Jean-Marc Lespade	22
Blancs ou nuls :	5	Michel Lefebvre	0
Exprimés :	369	Mélanie Bosquet	0
		Daniel Minvielle	0
		Pascal Castéra	0
		Philippe Mouhel	7
		Jean-Pierre Pourrut	1
		Laurence Monteil	36
		Alain Godot	21

2^{ème} tour :

Inscrits :	531	Julien Dubois	103
Votants :	332	Jean-Pierre Dufau	219
Abstentions :	199		
Blancs ou nuls :	010		
Exprimés :	322		

La participation des Azuriens, pour les élections législatives était de 70,4 % au 1^{er} tour et 62 % au 2nd tour.

Cérémonie de citoyenneté

Samedi 7 avril 2012, à la Mairie d'Azur, une manifestation a permis de remettre la carte d'électeur aux jeunes Azuriens, nouveaux inscrits sur les listes électorales.

Etaient présents de gauche à droite sur la photo : Michel Laussu, Christian Charlier, Pauline Fontagné, Théo Wilson, Chloé Lacaze, Benjamin Lacaze, Marion Pineau, Maxime Brutails, Elisabeth Servissolle.



Absents excusés : Julie Sabau, Charlotte Martiny et Cyril Roux.

Un tirage au sort récompensera au niveau départemental, le plus jeune électeur landais qui aura participé aux quatre tours d'élections.

Nos amis les bêtes



Guide du bon maître :

- Je choisis un chien adapté à mon environnement
- Je le promène en laisse
- Je lui assure des promenades régulières
- Je ne le laisse pas aboyer de façon intempestive
- Je ne le laisse pas divaguer
- Je le vaccine régulièrement et je le tatoue
- J'efface ces traces lors de sa promenade afin d'éviter toutes nuisances

Association Voisinage



Un container est à votre disposition au point tri du Hangar de Dèche.

Les containers sont là pour recueillir vos dons de vêtements dont vous n'avez plus l'utilité. Il vous suffit de déposer le textile propre emballé dans des sacs plastique, à l'intérieur des containers. L'équipe du tri passe régulièrement les récupérer.

Le textile récupéré est trié minutieusement afin de garantir aux adhérents un maximum de qualité.

La passion de jeunes Azuriennes



Le weekend du 14 et 15 avril dernier 7 chorégraphies ont été présentées par l'Association de danse ChoréAM de Messanges au concours régional de Bordeaux. Ils ont tous obtenu un premier prix.

Ce sont donc 43 jeunes danseurs qui, le week-end de l'Ascension, ont représenté la région Aquitaine, dans leur catégorie respective, à la finale nationale de la Confédération Nationale de Danse (CND) qui a eu lieu à Nice. Ce déplacement a été fructueux puisque 2 titres nationaux et trois deuxièmes places ont été conquis. Parmi ces gagnants, nous pouvons féliciter 4 Azuriennes :

- Cindy Lalague et Léa Labrouche pour le 1^{er} prix
- Laura Lalague et Léa Touya pour le 2^{ème} prix

Le 30 juin, le vice président du Conseil Général, Monsieur Bouyrie, leur a remis un prix afin de les féliciter, après les avoir vues évoluer sur scène en représentation de leurs chorégraphies victorieuses.

Nouveau service



Nathalie Carillo, qui fait parti d'un cabinet infirmier basé sur Soustons, propose des soins à domicile. Vous pouvez la joindre au 06.16.12.25.70.

Etat-Civil

Naissances



Tilian Nézondet né le 30 avril 2012.

Liam Labat né le 16 juin 2012

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages



Karine Heurtaux et Olivier Dancoisne, le 19 mai 2012.

Elodie Barthe et Lionel Labaste, le 30 juin 2012

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Jean Frèche décédé le 24 décembre 2011

Jean Passoni décédé le 27 décembre 2011

Jean-Louis Charret décédé le 17 juin 2012

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La Vie des Associations

Comité des Fêtes



Le 14 avril dernier nous avons organisé notre loto. La participation a été moyenne.

14 Juillet : Espace François Mitterrand

9H à 18H : Vide grenier, vide poussettes

18H30 : pain et le fromage traditionnel offert aux Azuriens.

Sardinades au lac :

- le 20 juillet animée par « Lous Cadetouns » de Soustons ; puis bal disco avec «Madness »
- le 10 août animée par « Lous Cadetouns » de Soustons ; puis bal disco avec «Madness », soirée fluo.

Les fêtes locales 2012 :

- vendredi 24 août :
 - o 18h00 : 1^{ère} étape de la course de trottinettes
 - o 18h00 : concours de pétanque en doublettes
 - o 21h00 : bal disco avec « Madness »
- samedi 25 août :
 - o 11h30 : 2^{ème} étape de la course de trottinettes
 - o 17h00 : petits jeux pour les enfants
 - o 20h00 : repas champêtre animé par la banda « Les Bons Gars » de Saint Martin de Seignanx
 - o 22h00 : bal disco avec « Madness »
- Dimanche 26 août :
 - o 11h30 : 3^{ème} et dernière étape de la course de trottinettes. Remise des récompenses et des coupes.
 - o 12h30 : apéritif avec animation musicale et repas jambon piperade de clôture des Fêtes.

Loto : il aura lieu probablement un week-end en novembre.

Le comité des fêtes a toujours besoin de renouveler ses bénévoles, les jeunes et les nouveaux Azuriens voulant nous rejoindre seront les bienvenus. Veuillez laisser vos coordonnées au Président, Monsieur Duler (06.07.18.26.98).

Les Archers d'Azur



Depuis le dernier « Lous Mitieys », beaucoup de choses ont changé au jardin d'arc. Nous avons restauré et recouvert toutes les cibles sur le terrain. Nous avons aussi terminé le pas de tir en installant un mur de bandes de stawtec (bande de paille) afin de pouvoir s'entraîner à l'abri. L'éclairage et les gouttières ont été posés.

Encore merci aux bénévoles qui ont passé beaucoup de leur temps pour finaliser ce projet

L'inauguration du pas de tir qui était prévue au printemps, se fera normalement à la rentrée après l'achèvement de tous les travaux faits par la commune.

Maintenant, nous allons parler des résultats sportifs du Club : Baptiste Fernandès a bien représenté son club en terminant 3^{ème} au championnat d'Aquitaine Fédéral à Pontenx les Forges, 1^{er} à Orthez en Tir Olympique. Nous espérons plus de compétiteurs pour l'année prochaine, ce sera un de nos objectifs. Baptiste a aussi participé à un stage sur 2 jours.

La saison de tir à l'arc se termine le 6 juillet.

Comme chaque année, pour le dernier entraînement, nous allons distribuer les plumes et les flèches de progressions que chacun a gagnées pendant la saison et nous terminerons par le pot de l'amitié.

Avant de terminer, je voudrais avoir une pensée toute particulière pour Mr Jean Boucau qui nous a quittés et avec qui nous avons, pendant des années, organisé des compétitions nationales et internationales à Moliets.

Les Archers d'Azur vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous à la rentrée.

Les Amis d'Azur

Les Amis d'Azur vous remercient une fois de plus pour votre participation au repas de la Mayade du samedi 12 mai 2012. En effet, nous étions encore 260 à déguster ce bon repas convivial. La soirée qui a suivi, animée par Elois, fut également appréciée, vu le nombre d'excellents danseurs qui sont restés pour enflammer la piste de danse.

Cette année encore, vous avez été bien servis par les jeunes azuriens, mais nous aimerions remercier également tous les bénévoles que vous n'avez pas forcément vus, mais qui réalisent chaque année un travail extraordinaire. Nous espérons pour l'année à venir une intégration encore plus importante des jeunes dans l'association afin que nos plus anciens bénévoles puissent passer le relais et profitent complètement de ce moment convivial.

Les amis, on espère vous revoir l'année prochaine. La tradition est relancée mais il ne faut pas se reposer sur nos lauriers si on veut que ce bon moment perdure.

Les Amis d'Azur

Gym'Azur

Une nouvelle (sixième) saison s'achève. L'équipe continue d'apprécier les cours très variés de gym douce accessibles à tous permettant de préserver souplesse et équilibre. L'effectif reste stable (24 licenciés dont seulement 2 hommes...), les départs se trouvant compensés par de nouveaux inscrits.

Notre effectif peut encore se développer, aussi nous attendons à la rentrée de septembre ceux et celles qui souhaiteraient partager un moment de détente sportive en toute convivialité.

Les cours reprendront le lundi 17 septembre 2012. Les deux premiers sont gratuits et sans engagement, permettant ainsi de découvrir et d'apprécier l'activité. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le bureau.

Le bureau
J.C Roche 05 58 48 26 62
L. Fort 05 58 48 26 41
F. Leclerc 05 58 48 04 62

Le Syndicat d'Initiative

Cet été, une navette est mise gratuitement à votre disposition pour vous rendre à la plage de Messanges, ou bien prendre une correspondance vers Vieux Boucau ou Soustons.

Horaires valables du 15 juillet au 17 août 2012

LE LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET DIMANCHE			
AZUR Camping Le TUC (départ)	13h40	14h40	17h30
AZUR Lac	13h45	14h45	17h35
AZUR Campings : La Paillette / Azu Rivage / Martin Pêcheur	13h50	14h50	17h40
AZUR Centre	13h52	14h52	17h42
MESSANGES Bourg	14h00 ⁽¹⁾	15h00	17h50
MESSANGES Plage (arrivée)	14h05	15h05	17h55
<hr/>			
MESSANGES Plage (départ)	14h10	17h00	18h00
MESSANGES Bourg	14h13	17h05	18h05 ⁽²⁾
AZUR Campings : La Paillette / Azu Rivage / Martin Pêcheur	14h25	17h15	18h15
AZUR Lac	14h26	17h17	18h17
AZUR Centre	14h29	17h21	18h21
AZUR Camping Le TUC (arrivée)	14h35	17h25	18h25

Horaires valables du 9 au 13 juillet et du 19 au 24 août 2012

LE LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET DIMANCHE	
AZUR Camping Le TUC (départ)	13h40
AZUR Lac	13h45
AZUR Campings : La Paillette / Azu Rivage / Martin Pêcheur	13h50
AZUR Centre	13h52
MESSANGES Bourg	14h00 ⁽¹⁾
MESSANGES Plage (arrivée)	14h05
<hr/>	
MESSANGES Plage (départ)	18h00
MESSANGES Bourg	18h05 ⁽²⁾
AZUR Campings : La Paillette / Azu Rivage / Martin Pêcheur	18h15
AZUR Lac	18h17
AZUR Centre	18h21
AZUR Camping Le TUC (arrivée)	18h25

(1) Possibilité de prendre la navette plage Eslibus pour Vieux Boucau et Soustons

(2) La navette plage Eslibus venant de Soustons et Vieux Boucau passe vers 17h50

Possibilité de prendre à certains horaires un car XL'R en provenance ou à destination de la gare SNCF de Dax
Renseignements au 05 58 56 80 80 ou www.rdl.fr



SCRABBL'AZUR

SCRABBL'AZUR est en deuil ; Jean-Louis CHARRET, notre Président d'Honneur nous a quittés dimanche 17 juin 2012 après avoir lutté durant des mois et des mois contre la maladie soutenu par son adorable Gigi.

Jean-Louis avait créé ce Club en avril 2005, Club officiel rattaché à la Fédération Française de scrabble, qui a permis de réunir dans notre village des passionnés de ce sport cérébral, certains faisant jusqu'à une cinquantaine de kms pour se joindre à nous.

Il a été un merveilleux « professeur » nous initiant patiemment aux ficelles et astuces du jeu en duplicate, n'économisant jamais son temps pour nous aider. Certaines scrabbleuses l'ont récompensé en se classant au cours de festivals organisés dans l'hexagone.

En septembre 2011, trop affaibli par la maladie, il a passé le flambeau à Gaston HUMBLOT mais en étant toujours à l'écoute de la bonne marche de ce Club qu'il a tant aimé et auquel il a tant donné.

Au nom de tous les adhérents de notre Club nous adressons nos plus sincères condoléances à Gigi et à ses enfants.

Merci Jean-Louis, Adieu Jean-Louis.

Lilian Rousseau



Cette saison, nous avons disputé 20 matchs ainsi que 5 tournois.

Le 18 février, nous avons organisé un match suivi du traditionnel repas d'hiver auquel se sont retrouvés équipiers, supporters et adversaires.

Ensuite, le 3 mars, nous avons réalisé le voyage à Bordeaux. Lors de cette journée, nous avons assisté à une rencontre opposant les Girondins aux Niçois puis nous sommes rentrés à Azur où nous avons partagé un bon repas.

Enfin, le 09 juin, nous avons organisé notre tournoi, pour la première fois à 7 grâce aux buts que nous avons installés durant l'hiver, qui a été suivi par un repas, rassemblant quelques participants ainsi que les azuriens fidèles à nos manifestations et animé par la charmante Roxane Deroo.

Ces nouvelles installations ont permis de réunir 10 équipes sur notre modeste stade d'Azur.

Grâce à un bel après midi, les participants ont partagé un bon moment d'amitié.

Félicitations à l'équipe des Jeunes d'Azur qui, pour une première fois est venue participer à quelques "matchs de gala".

Nous invitons les personnes désirant se joindre à l'équipe à se faire connaître et seront les bienvenues lors de l'Assemblée Générale du club qui aura lieu le samedi 7 juillet au local du foot d'Azur.

Merci à tous les participants à nos diverses manifestations ainsi qu'aux bénévoles qui font de nos activités des journées réussies de fête, de partage et d'amitié.

BONNES VACANCES À TOUS.



CLUB DES RETRAITES D'AZUR

Le Club des Retraités d'Azur organise, comme vous le savez maintenant, une manifestation d'ensemble tous les mois et a retenu le mercredi pour se retrouver entre joueurs de cartes dans la Salle François-Mitterrand ou entre joueurs de pétanque sur les terrains annexes. Ce sont quinze à vingt personnes qui se réunissent afin de se distraire durant quelques heures. Les amateurs de scrabble se font plus rares en raison des maladies qui les tiennent éloignés de leur loisir favori : je leur souhaite meilleure santé et prompt retour autour de la table, à côté des joueurs de cartes.

L'année a commencé par le traditionnel goûter des Rois, puis en février par l'Assemblée Générale qui précède un bon repas de chez Nicolas. Le doyen de notre conseil d'administration, Joseph LABEYRIE, a souhaité prendre un peu de recul ; nous le remercions de toutes ces années d'activité et restons à l'écoute de ses conseils avisés. Dédé ROULET le remplace dans cette fonction de Vice Président.

La maladie a contraint la famille CHARRET, Marie-Jeanne LARRAZET et Michel LACAZE à se mettre en retrait, souhaitons leur une meilleure santé. De nouveaux membres sont entrés au conseil d'administration ; ce sont Bernard CHUFFART, Alain LECLERC et Jean-Claude ROCHE, bienvenue aux trois nouveaux élus.

Au mois de mars un repas suivi par une animation faite par des conteurs n'a pas été une réussite (sans doute à ne pas renouveler).

Au mois d'avril c'était au tour du restaurant le Lac d'Azur de nous recevoir. En entrée, il était prévu un concours de pêche et en conclusion un concours de boule : la pluie a sérieusement contrarié le programme. Nous nous sommes consolés autour d'un bon repas servi par la famille FRECHE et avons remplacé la pétanque par...la belote.

Au mois de mai, refroidis par le printemps pourri, nous avons cependant maintenu le programme à LEON ; le temps nous a souri, nous avons eu une journée magnifique. Après avoir visionné un diaporama sur la faune et la flore de la réserve d'Huchet, nous avons descendu, grâce aux bateliers, le courant d'Huchet. Nicolas, notre restaurateur nous a accueillis chez lui à Léon : tous ont apprécié la Paëlla dans la « grange » et l'après-midi dans le très agréable domaine de notre hôte.

En juin, nous espérons que le beau temps sera au rendez-vous pour notre escapade à IBARDIN et la visite de la nouvelle cité de la mer et du surf à BIARRITZ.

Bonnes vacances à tous et à bientôt.

Jean COUPAYE

